

Webinaire : solutions d'économie circulaire pour la filière avicole en Afrique de l'Ouest (anglais et français)

Notes issues de la séance de questions-réponses qui a suivi la présentation de Peace Quadt.

Vous pouvez visionner la vidéo de la présentation de Peace Quadt et télécharger le fichier PowerPoint via [ce lien](#).

Le webinaire sur les solutions d'économie circulaire pour la filière avicole en Afrique de l'Ouest a été coorganisé par NFP et NABC. Le cabinet SuperLingua (<https://superlingua.net/>) a assuré l'interprétation simultanée. Au total, 132 professionnels se sont inscrits, avec une bonne diversité en termes d'âge, de genre et de profils professionnels. La majorité des participants venaient de Côte d'Ivoire, d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que des Pays-Bas.

Le mot de bienvenue a été prononcé par Marleen van Ruijven, nouvelle Conseillère pour l'Agroalimentaire et la Nature à l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Abidjan. Elle a réaffirmé l'importance accordée aux solutions d'économie circulaire et aux partenariats entre les Pays-Bas et la Côte d'Ivoire pour le développement durable de la filière avicole ivoirienne.

Questions-réponses sur l'utilisation des sous-produits du manioc dans l'alimentation des volailles

Le manioc peut remplacer partiellement le maïs dans l'alimentation des volailles, jusqu'à 20 % chez les poulets de chair et 30 % chez les poules pondeuses. Les taux de substitution varient pour les autres espèces animales, notamment les poissons, en fonction de leur système digestif. Pour plus d'informations, consultez les travaux de recherche réalisés par l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) au Nigeria, dont les références figurent sur la dernière diapositive de la présentation Powerpoint.

Les épluchures de manioc sont largement disponibles en Côte d'Ivoire et sont déjà utilisées dans l'alimentation des ruminants. L'approche présentée ici consiste à les utiliser pour remplacer partiellement le maïs dans les formulations d'aliments pour volaille. Le coût du transport étant un facteur important pour la viabilité économique de cette activité, les fabricants d'aliments doivent identifier les zones proches de leurs unités de production où les épluchures de manioc sont disponibles en quantités importantes.

Les épluchures ou la pâte de manioc ne peuvent remplacer qu'une partie du maïs utilisé dans l'alimentation des volailles. Elles doivent être correctement lavées et séchées afin de réduire leur teneur en cyanure, selon un procédé comparable à celui utilisé pour la transformation du manioc en gari destiné à la consommation humaine.

Dans le cas de la pâte de manioc, le procédé comprend le lavage, le broyage, le pressage ou l'égouttage avec fermentation, puis le séchage. Le pressage permet notamment de réduire la teneur en cyanure, comme dans le procédé de fabrication du gari.

Toutes les variétés de manioc ne présentent pas le même niveau de toxicité, et les recherches se poursuivent sur cette question. Consultez le document de l'ILRI mentionné sur la dernière diapositive de la présentation.

Des informations sur la teneur en amidon et en fibres des sous-produits du manioc figurent aux pages 10 et 11 de l'étude intégrale. Les informations relatives à la durée de conservation de la pâte de manioc sont disponibles dans l'étude de l'ILRI réalisée au Nigeria (voir la référence susmentionnée).

Il est également important de noter que l'épluchage manuel (à l'aide d'un couteau) permet d'obtenir des sous-produits de meilleure qualité nutritionnelle que ceux issus de la transformation industrielle. Un transformateur industriel basé au Mozambique a indiqué que la majeure partie des sous-produits générés par son procédé était constituée de fibres.

Questions-réponses sur les granulés à base de fumier de volaille

En termes de valeur fertilisante, le fumier de volaille est plus riche en NPK (azote, phosphore et potassium) que le compost produit à partir de déchets de manioc.

L'étude de viabilité économique a examiné plusieurs solutions distinctes. Concernant le manioc, Peace Quadt a étudié l'utilisation des épluchures de manioc comme ingrédient dans l'alimentation des volailles, soit sous forme d'épluchures séchées, soit sous forme de pâte de manioc.

Concernant le fumier de volaille, l'un des principaux défis est de réduire les résidus d'antibiotiques présents aussi bien dans les fientes de poulets de chair que dans celles de poules pondeuses. La présentation fait notamment référence à un traitement thermique du fumier de volaille. Cette stérilisation, qui consiste à chauffer le fumier de volaille à 70 °C pendant une heure, est exigée en Europe et peut être répétée trois à quatre fois afin de réduire les concentrations d'antibiotiques.

Des recherches en cours à l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) portent également sur l'utilisation d'agents bactériens pour éliminer les résidus d'antibiotiques présents dans le fumier de volaille.

L'atelier avec le Dr Josje Hakker (Aeres Barneveld) a, quant à lui, porté sur les mesures préventives, notamment les programmes de biosécurité mis en œuvre aux Pays-Bas, plutôt que sur l'utilisation systématique d'antibiotiques. [Cliquez ici pour consulter le rapport](#).

Enfin, le fumier de volaille provenant des élevages commerciaux de poulets de chair et celui provenant des élevages commerciaux de poules pondeuses n'ont pas la même composition en NPK. Le mélange des deux types de fumier de volaille permet donc d'obtenir un produit plus homogène pour la commercialisation.

Conclusion et perspectives

L'étude a également examiné la possibilité d'utiliser différents flux de déchets pour nourrir les larves de mouche soldat noire (BSF – Black Soldier Fly), mais a conclu que cette solution présentait une faible viabilité économique.

L'étude menée par NFP s'est appuyée sur des cas en Côte d'Ivoire. La première solution, fondée sur l'utilisation du manioc dans l'alimentation des volailles, pourrait également être appliquée dans d'autres pays disposant d'une production importante de manioc. La deuxième solution, portant sur la valorisation du fumier de volaille, pourrait être mise en œuvre plus largement dans les contextes où les engrais conventionnels sont coûteux et où le fumier de volaille reste insuffisamment valorisé.

Pour obtenir un aperçu d'initiatives et d'organisations similaires dans la filière avicole en Afrique centrale ou dans d'autres pays, vous pouvez vous adresser au NABC / DAPP, à l'adresse suivante : dries.thijssen@nabc.nl

Les résultats de cette étude ont été présentés pour la première fois en juin lors du VIV Europe et ont depuis donné lieu à plusieurs échanges de suivi. NFP souhaite soutenir la mise en place d'un partenariat afin de déployer ces solutions d'économie circulaire à plus grande échelle.

Pour toute question, vous pouvez contacter Peace Quadts via son profil LinkedIn :

<https://www.linkedin.com/in/peace-quadt-004536b/>

Si vous souhaitez poser vos questions en français, vous pouvez écrire à Wim Goris au courriel suivant : wgoris@nlfoodpartnership.com

Étude intégrale : <https://www.nfpconnects.com/insights/circular-solutions-for-the-poultry-sector-in-cote-divoire-analysing-three-business-cases>